

**RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES
BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
EXERCICE 2021**

En application de l'article L.2312.1 du Code Général des Collectivités Locales, un débat d'orientation budgétaire a lieu dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

1 Les grandes lignes des résultats de l'exercice 2020

Les orientations du budget 2021 doivent, bien entendu, tenir compte du compte administratif de l'exercice 2020, qui dégage un résultat de clôture bénéficiaire au niveau de la section fonctionnement.

**RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
Centre Communal d'Action Sociale**

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement 2019	Exécution 2020 dépenses	Exécution 2020 recettes	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	4 559,10 €	0,00 €	4 559,10 €	0,00 €	-4 559,10 €	0,00 €
Fonctionnement	321 867,01 €	0,00 €	1 732 830,48 €	1 614 980,04 €	-117 850,44 €	204 016,57 €
TOTAL	326 426,11 €	0,00 €	1 737 389,58 €	1 614 980,04 €	-122 409,54 €	204 016,57 €

En section de fonctionnement, le résultat courant est déficitaire de 117 850,44 €.

Le total des dépenses nettes s'élève à 1 732 830,48 € pour une prévision de 2 034 966,20 €. Les prévisions au niveau des charges réelles ont été exécutées à 85.15 % (pour information en 2019 : 94,35 %).

Le total des recettes nettes s'élève à 1 936 847,05 € pour une prévision à 2 034 966,20 €. Les prévisions au niveau des recettes réelles ont été exécutées à hauteur de 95,18 % (pour information en 2019 : 112.89 %).

Le résultat cumulé, qui tient compte des reports excédentaires de l'exercice 2020, est lui-même excédentaire de 204 016,57 € (pour information en 2019 : 326 426,11 €).

2 Les masses du budget 2021

2.1 L'évaluation des principales recettes de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont arrêtées de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire BP 2020	CA 2020	Prévisions 2021	Taux d'évolution BP21/BP20
013 Atténuation de charges	0,00 €	2 191,27 €	0,00 €	
70 Produits des services	581 740,00 €	364 166,34 €	561 642,00 €	-3,45%
74 Dotations, subventions et participations	1 101 922,00 €	1 198 954,46 €	1 181 600,00 €	7,23%
75 Autres produits de gestion courante	16 300,00 €	16 954,63 €	16 428,00 €	0,79%
77 Recettes exceptionnelles	4 018,99 €	28 154,24 €	4 019,43 €	0,01%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 559,10 €	4 559,10 €	0,00 €	-100,00%
Total des recettes de la section fonctionnement	1 708 540,09 €	1 614 980,04 €	1 763 689,43 €	3,23%
002 Excédent reporté	321 867,01 €	321 867,01 €	204 016,57 €	-36,61%
Total des recettes de la section fonctionnement	2 030 407,10 €	1 936 847,05 €	1 967 706,00 €	-3,09%

Chapitre 70 : produits des services

Ce poste est en baisse de 6.48 % par rapport aux réalisations de 2020 et en baisse de 3.45 % par rapport au budget 2020. Les pertes de recettes familles sont dues au confinement du 17 mars au 11 mai 2020. La fréquentation des structures d'accueil est en régression depuis le premier confinement.

Chapitre 74 : dotations et subventions

En matière de recettes, la participation de la C.A.F. devrait se maintenir pour la dernière année par rapport au budget 2020. Pour l'exercice 2021, le montant de la subvention du contrat Enfance-Jeunesse devrait être de 180 000,00 €. Au compte administratif 2020, la subvention du Contrat Enfance-Jeunesse était de 169 911,97 €.

Le Conseil Départemental a décidé de soutenir des projets en direction des publics de la petite enfance. Pour l'exercice 2021, il sera inscrit une enveloppe de 31 700 €.

La subvention communale qui serait sollicitée par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. auprès de la commune serait de 537 359 €. Pour rappel, la contribution communale de fonctionnement aux services du C.C.A.S., en 2020, était de 430 000 €. Cette hausse de la subvention s'explique au vu des recettes réalisées en très forte baisse sur l'année 2020, due essentiellement à la crise sanitaire.

Pour l'année 2021 des dossiers seront réalisés en fonction des appels à projets proposés par nos partenaires financiers (Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse, le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'allocations familiales). Les montants seront inscrits en fonction des notifications.

Chapitre 75 : autres produits de gestion courante

Trois logements ont été occupés toute l'année 2020, le produit est arrêté à un montant de 16 428 €.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont constitués des rattachements de l'année 2020. Ce poste est en forte diminution par rapport aux réalisations de 2020. Il ne sera pas inscrit d'enveloppe exceptionnel pour les rattachements de l'année 2020.

2.2 L'évaluation des principales dépenses de fonctionnement

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 1 967 706 €. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire BP 2020	CA 2020	Prévisions 2021	Taux d'évolution
011 Charges à caractère général	347 131,00 €	217 684,31 €	347 932,00 €	0,23%
012 Charges de personnel	1 594 560,00 €	1 466 815,89 €	1 496 640,00 €	-6,14%
65 Autres charges de gestion courante	11 051,00 €	1 371,97 €	20 951,00 €	89,58%
66 Charges financières	3 700,00 €	1 483,33 €	3 700,00 €	0,00%
67 Charges exceptionnelles	63 300,00 €	45 474,98 €	51 983,00 €	-17,88%
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €		0,00 €	
Total des dépenses de la section fonctionnement	2 019 742,00 €	1 732 830,48 €	1 921 206,00 €	-4,88%
022 Dépenses imprévues	10 685,10 €		46 500,00 €	335,19%
Total des dépenses de la section fonctionnement	2 030 427,10 €	1 732 830,48 €	1 967 706,00 €	-3,09%

La variation des dépenses du budget primitif 2021 par rapport au budget primitif 2020 est en baisse d'un montant de 62 761 €, ce qui représente une évolution à la baisse de -3.09 %.

Chapitre 011 : les charges à caractère général

Ce poste constitue l'essentiel des dépenses de fonctionnement des services eau, électricité, téléphone, fournitures de toutes natures, transports, assurances et les sorties pour l'ensemble des structures.

En 2021, les projets déjà engagés en 2020 seront reconduits et développés avec de nouveaux projets notamment :

- ✚ Sur le Centre des Pyramides, de nouveaux projets autour de :
 - Accompagner le soutien à la parentalité et appréhender la jeunesse comme une ressource de politique sociale,
 - Favoriser le bien vieillir et lutter contre l'isolement,
 - Favoriser le développement du Centre des Pyramides, lieu de ressource du bénévolat pour le territoire,
 - Développer la notion d'accueil du Centre des Pyramides,
 - Développement du service auprès du public âgé, avec notamment le transport solidaire, le transport à la demande et le transport de bien culturel.

- ✚ Sur l'ensemble des structures, petite enfance et enfance jeunesse,
 - La réalisation du projet « Les Estivales à Lésigny ». L'idée est de proposer des activités familles durant les vacances d'été à l'Entre-Deux-Parcs,

- ✚ Sur le secteur jeunesse,
 - Le développement de l'accompagnement des jeunes sur l'emploi, en collaboration avec la Communauté de Communes « Les Portes Briardes entre Villes et Forêts » et la Mission Locale et l'accompagnement des jeunes dans leur projet professionnel.

Chapitre 012 : charges de personnel

Ce poste est en diminution de 97 920 € par rapport au budget de l'année 2020. Il n'est pas prévu de recrutement sur l'année 2021.

Cette baisse s'explique par :

- L'arrêt d'un contrat pour un remplacement congés maternité,
- Le non remplacement d'un poste d'auxiliaire de puériculture suite à une mobilité en interne,
- Le retrait de l'enveloppe budgétaire pour le poste de l'espace dédié aux Services Publics.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Il est prévu d'inscrire un montant de 800 € pour les secours d'urgence et une enveloppe de 5 000 € pour le remboursement des sorties du Club de l'Amitié, sur justificatif d'un certificat médical et les admissions en non valeur.

Chapitre 66 : charges financières

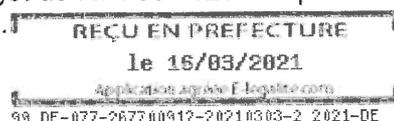
Le Centre Communal d'Action Sociale a sollicité une ligne de trésorerie, pour faire face aux difficultés financières de nos partenaires financiers. Le montant de la ligne de trésorerie est de 300 000 €.

Chapitre 67 : charges exceptionnelles

Ce poste est en baisse de 11 317 € par rapport au budget de l'année 2020. Une enveloppe d'un montant de 49 683 € permettra de réaliser les écritures de rattachements 2020 sur le budget 2021.

Chapitre 022 : dépenses imprévues

Ce chapitre est en évolution de 35 815 € par rapport au budget de l'année 2020. Ce poste est une réserve budgétaire pour l'année 2021, en cas d'imprévu.



2.3 L'évaluation des principales dépenses de la section d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement, soit un montant de 4 559,10 €, ont toutes été réalisées, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire du Covid-19.

A cet effet, une délibération n° 30/2020 en date du 30 septembre 2020 a été adoptée relative aux mesures d'adaptation du cadre budgétaire et comptable concernant le traitement de ces dépenses.

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/03/2021

Application agréée E-legalite.com